



HAMPSTEAD

www.hampstead.qc.ca

PUBLIC NOTICE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le règlement n° 727-5 intitulé : « Règlement modifiant de nouveau le Règlement de zonage n° 727 (terrasses surélevées et bâtiments accessoires) », a été adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 7 mai 2007.

Ce règlement est déposé au bureau de la greffière où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement entre en vigueur à la date de sa publication dans le journal.

Donné à Hampstead, ce 16 mai 2007.

Me Chantal Bergeron, avocate
Greffière de la Ville

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given by the undersigned that By-law N° 727-5 entitled: "By-law to Further Modify Zoning By-law N° 727 (Decks and Accessory Buildings)", has been adopted by the Town Council at its Meeting held on May 7, 2007.

This By-law is now deposited in the office of the Town Clerk where communication thereof may be had during office hours.

This By-law comes into force the date on which it was published in the Newspaper.

Given at Hampstead, on May 16, 2007

Me Chantal Bergeron, Attorney
Town Clerk